ECOLE DON BOSCO

9, rue du Moulin des Carmes

44300 NANTES

☎ 02 40 49 79 27

Évolution de la participation des familles au budget de l'école

Chères familles,

Notre école et son association de parents d'élèves OGEC ont pris l'engagement, il y a trois ans, d'empêcher toute hausse des tarifs de scolarité. Durant ces trois années, l'OGEC Don Bosco a contenu les différents impacts économiques et sociétaux que l'on connaît (COVID, inflation importante…) tout en assurant l'investissement pédagogique, immobilier et social (ex : vidéoprojecteurs pour les classes, entretiens et mises aux normes électriques, équipement numérique arrivant en juin 2023, soutien aux classes découvertes…). Vos contributions de scolarité versées chaque mois permettent à l'école de se structurer, de s'entretenir et d'envisager des projets d'avenir comme le développement d'une structure maternelle !

En vue de la préparation de la rentrée 2023, l'OGEC Don Bosco a tenu à limiter l'impact des hausses sans pour autant l'éviter. Afin de permettre à l'école de maintenir sa qualité d'accueil en renfort humain mais aussi en diversité et qualité pédagogique ou encore en développement de son immobilier, nous avons le regret de parvenir à une hausse des contributions.

Une hausse réduite à 3€ par mois pour la scolarité a été votée (soit 48 € par mois).
Notre périscolaire appréciée pour son accueil gratuit le matin et au tarif limité le soir (étude) doit être rehaussé à 25 € / mois pour une inscription au forfait « illimité ».

Restauration Scolaire : un nouveau prestataire à la rentrée 2023

La hausse la plus significative reste le service de restauration scolaire, moment le plus important en termes d'emploi de personnels et où nous subissons l'impact de la crise sur le monde de la restauration collective.

À la suite de la formation d'une commission de travail autour du sujet de la Restauration Scolaire, un des premiers changements questionnés était celui du prestataire de restauration. Pour des arguments de bon sens (cuisine centrale deux fois moins lointaine), de sensibilisation à l'éducation alimentaire (animations annuelles, repas thématiques et festifs chaque mois) et d'implication possible des familles et des élèves à l'élaboration des menus (commission de restauration à chaque période), nous avons opter pour un changement de prestataire vers le groupe CONVIVIO.

En termes de tarif, moins élevé que notre prestataire actuel, à la rentrée 2023, nous subissons tout de même une hausse majeure des repas livrés, ce qui impacte directement le coût de la cantine (passage à 6,37 € le repas de cantine soit un forfait lissé mensuel à 88 € contre 80 € jusqu'alors).

Les aides de la Mairie de Nantes se maintiennent pour les familles éligibles et augmenteront en se basant sur le nouveau tarif d'un repas.

Ainsi, à la rentrée prochaine 2023-2024, un élève aîné inscrit à l'ensemble des champs d'action de l'école couterait **161€/mois :**

- Frais de scolarité 48€/mois *(dégressivité à compter du 2ème enfant)*
- Cantine 6.37€ *(sans aide de la Mairie)*
- Périscolaire du soir 25€/mois

Parce que chaque famille est importante et que ce sujet tarifaire garde une attention majeure aux yeux de la direction et des bénévoles des associations, **nous vous invitons à vous exprimer sur votre vision de la situation,** auprès de l'école ou de l'un des membres OGEC ou de l'APEL.

Soyez certains que la direction de l'école, l'OGEC et l'APEL, restent les fervents défenseurs des valeurs qui vous ont fait choisir DON BOSCO, son projet pédagogique, sa taille humaine et sa convivialité.

Ensemble préservons l'école de nos enfants, ensemble poursuivons l'aventure DON BOSCO !

Antoine JOGUET
Chef d'établissement
ec.nantes.don-bosco@ec44.fr

Xavier BURNOUF
Président OGEC
burnoufx@yahoo.fr

Comment est financée l'école Don Bosco ?

Que serait l'école sans professeur ?

L'instruction en France est obligatoire, l'éducation de nos enfants est donc prise en charge financièrement par le Ministère de l'Education Nationale. Le corps enseignant est rémunéré par l'Etat. La ville participe au financement de l'école par le versement d'une somme par nombre d'élèves.

Que serait une école sans salle de classe ?

Pour nos enfants nous souhaitons le meilleur et assurément un lieu d'accueil agréable et sécurisé. C'est tout l'enjeu des frais de scolarité et du rôle de l'OGEC qui assure l'entretien des bâtiments, le chauffage, l'eau, l'électricité, … Il s'agit également de subvenir aux besoins en secrétariat, en direction de l'établissement, en fournitures pédagogiques, périscolaire, équipements divers, frais de gestion et toutes les tâches qui ne relèvent pas directement de l'instruction scolaire.

L'école Don Bosco se porte-t-elle bien ?

En effet, les équipes OGEC ont toujours été prudentes, la situation financière de Don Bosco est donc saine. Nous devons pour cela remercier les familles qui nous ont précédés. Nous nous devons de conserver cette qualité de gestion qui permettra d'assurer un avenir à l'école.

Comment a été envisagée l'augmentation ?

Au sein de l'OGEC, la direction et les membres volontaires pour travailler sur les charges et les produits de l'école prennent en compte les évolutions à venir en faisant varier les analyses entre les prévisions et le réel de chaque secteur de dépense.

Afin de proposer une hausse modérée et proportionnée, nous avons analysé chaque grande famille de dépenses (scolarité, périscolaire, cantine, …). Nous souhaitons que chacun de ces secteurs se rapproche de son équilibre budgétaire. Dans notre proposition, les montants augmenteront donc en proportions différentes selon les secteurs.

A noter que le périscolaire du matin resterait gratuit.

A noter également que sont inclus dans les frais de scolarité :

- L'assurance scolaire
- Les frais de transports de 20€ par an pour les sorties scolaires

Comment puis-je aider l'école ?

Le rôle des familles est évidemment primordial. Chaque parent est invité à participer à la vie de l'école en s'investissant selon ses possibilités et disponibilités dans l'APEL ou l'OGEC. Chaque action même petite améliore la vie des enfants à l'école. Le temps est ainsi un bien précieux à offrir à l'école !

Nous proposerons également aux familles qui le peuvent et qui le désirent de participer par une cotisation

solidaire supplémentaire qui bénéficiera à l'école et aux familles en difficulté :

- Une contribution de soutien : fixée à 51 € par mois
- Une contribution de solidarité : fixée à 60 € par mois

Si je souhaite être solidaire, est-ce que je peux faire un don à Don Bosco qui me donnerait droit à un crédit d'impôts et si oui quel serait le pourcentage de cette réduction ?

Il est déjà possible de faire des dons à l'Ecole, toutefois, il convient de se rapprocher de la direction de l'établissement pour connaître les modalités exactes qui permettraient de bénéficier d'un crédit d'impôt.

Dans le contexte économique incertain actuel, si je m'engage sur une contribution de solidarité et que ma situation évolue, pourrais-je revenir sur une formule contribution d'équilibre ?

Un document-famille sera transmis à chaque fin d'année scolaire pour définir la contribution engagée pour l'année suivante. Comme tout engagement et pour une bonne lisibilité des comptes de l'école, il conviendra de s'y tenir au mieux. Bien sûr, comme toute situation de fragilité, la direction et l'OGEC chercheront toujours à adopter la meilleure écoute possible pour envisager un aménagement.

Je suis attaché à Don Bosco, mais que je ne peux pas assurer les augmentations tarifaires pour un (plusieurs) enfant(s), quelle(s) solution(s) existeraient pour moi (aides possibles) ?

L'école sera toujours attentive aux situations de fragilité et spécifiques. M. JOGUET, Mme JULIENNE ou un membre OGEC seront prêts à vous recevoir pour proposer un lissage des échéances ou une aide exceptionnelle.

Je ne peux pas me mobiliser économiquement mais je dispose de temps à consacrer à Don Bosco, est-ce que je peux exercer bénévolement une activité pour l'école qui réduirait les frais de l'école ?

L'APEL et l'OGEC prônent haut et fort la force participative de l'école par l'implication des familles. Et toute contribution est un bienfait pour l'école, pour nos enfants : soit lors des matinées bricolages, soit par l'apport de compétences profitables à l'école (rénovation, immobilier, communication visuelle, entretiens divers, etc…)

C'est la somme des petites économies qui peut faire la différence.